

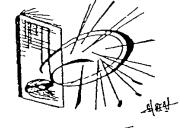


Salon des poètes de Lyon

THÈME LIBRE

Concours de poésie enfants

2026



Réservé aux jeunes poètes en deux catégories :

Section A - Cours élémentaire 1^{er} prix : 15 € 2^{ème} prix : 8 €

Section B - Cours moyen - 6^{ème} 1^{er} prix : 20 € 2^{ème} prix : 15 €

Des mentions seront décernées aux poèmes remarqués.



Concours de poésie jeunes

2026

Réservé aux jeunes poètes en deux catégories :

Section C - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème} 1^{er} prix : 30 € 2^{ème} prix : 15 €

Section D - 2^{ème} - 1^{ère} - Terminale 1^{er} prix : 40 € 2^{ème} prix : 25 €

Des mentions seront décernées aux poèmes remarqués.

Règlement des concours enfants et jeunes :

Écrire 1, 2 ou 3 poèmes maximums, les dactylographier, chacun sur une feuille 21x29,7, blanche, sans aucun signe distinctif ou dessin.

Noter, en haut et à droite, la section choisie (A, B, C ou D), suivie d'une devise (petite phrase personnelle - ex : « le chat est noir » ou « l'union fait la force »), puis la date de naissance et l'âge.

Cette devise sera reproduite sur une enveloppe cachetée renfermant la fiche d'identification du candidat. Joindre 2 enveloppes 16 cm x 23 cm, timbrées avec deux timbres verts à 1,39 € chacun, soit la somme totale de 2,78€ libellées à l'adresse du candidat.

Il faut 3 exemplaires de chaque texte. Les poèmes ne devront pas avoir été édités ou présentés à un autre concours. Les poèmes ne seront pas retournés.

ATTENTION : Tout envoi non conforme sera éliminé !

PARTICIPATION

La participation au concours « Jeunes Poètes » est GRATUITE.

Pour concourir, remplir le document : [Inscription pour tous les concours SDP 2026](#)

JURY

Il sera composé de poètes et de personnalités du monde littéraire qui ne participent pas au concours. Leurs noms ne seront pas connus du public, afin de conserver l'anonymat le plus complet lors de la notation des poèmes.

RÉSULTATS

Les participants seront informés des résultats par la réception du palmarès et les lauréats seront personnellement invités.

La proclamation des résultats et la remise officielle des prix auront lieu au cours d'une des réunions mensuelles du 4^{ème} trimestre de l'année.

Il est vivement souhaité que les lauréats ne pouvant assister à cette réunion se fassent représenter pour retirer leur Prix ou Mention. Les œuvres ne seront pas retournées.

Les décisions du jury sont sans appel.

Pour toute demande de précisions supplémentaires contacter :

Yvette Praeger
07 60 79 92 98 / 04 72 36 97 95

DATE DE CLÔTURE :
31 mars 2026

N'ATTENDEZ PAS
LA DATE LIMITE

MERCI D'AVANCE